



Chiffre à la une

- 1,6 % en 2025

C'est le niveau de réduction des émissions de gaz à effet de serre de (soit 363,4 Mt CO₂e), atteint par la France. Un rythme largement insuffisant pour atteindre l'objectif de -4,6 % par an fixé par la **Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC3)** d'ici 2030.

Selon le **Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA)**, cette baisse, en net recul par rapport aux années précédentes (-6,8 % en 2023), révèle des disparités sectorielles marquées.

Si l'industrie affiche une diminution de 3,4 % (grâce à un ralentissement de l'activité et une décarbonation encore limitée), les bâtiments (-1,1 % contre -7 % attendu), les transports (-1,4 % contre -5 %), et

Consultez les résultats du Baromètre prévisionnel 2025 du Citepa (source : <https://www.citepa.org>)

l'énergie (-0,2 % contre -4 %) accusent un retard critique. La production d'énergie a même vu ses émissions liées au raffinage augmenter de 4,8 %, en raison de la baisse des prix des énergies fossiles et d'une dépendance persistante, malgré le rebond du nucléaire. Le secteur du bâtiment, impacté par les instabilités du dispositif MaPrimeRénov', et les transports, malgré la progression des véhicules électriques, peinent à engager une transition structurelle.

Le gouvernement, conscient de l'urgence, souligne la nécessité de mesures supplémentaires pour relancer la dynamique en 2026 et respecter les engagements climatiques.

> **Le Moniteur – Les Echos - 13/01/26**

SOCIAL - FORMATION & ATTRACTIVITÉ

Enedis annonce 3 100 embauches en 2026, dont **1 700 en CDI** (principalement des techniciens, ingénieurs et experts IT) et **1 400 en alternance** (85 % dans les métiers techniques). Cette dynamique répond aux besoins liés à la modernisation du réseau, au développement des énergies renouvelables et à la diversification des compétences, avec un objectif de **30 % de femmes recrutées d'ici 2030**. L'entreprise mise sur la formation, l'alternance (avec une semaine dédiée du 2 au 6 février 2026) et un cadre social renforcé (télétravail, flexibilité, rémunération ajustée). Le gestionnaire du réseau de distribution électrique cible en priorité l'**Île-de-France, les Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes**.

> **NewsTank Energies – 27/01/26**

Lors d'une table ronde organisée par l'**association JobIRL** à Paris le 20 janvier 2026, **Éric Garnier, Haut-commissaire à l'Enseignement et à la Formation professionnels**, a évoqué une **baisse inédite des entrées en apprentissage en 2025** (-4,4 % à fin octobre), suggérant un possible phénomène de saturation dans certains territoires ou filières, malgré la multiplication des CFA (passés de 950 en 2018 à 3 700 en 2024). Face à ce constat, il a insisté sur la **nécessité de renforcer les partenariats locaux entre entreprises et centres de formation** pour adapter l'offre aux besoins économiques. **Thibaut Guilluy, Directeur général de France Travail** a souligné l'urgence d'**ancrer une culture de l'alternance** en France, souvent perçue comme un investissement RH stratégique, tandis qu'**Olivier Faron, Responsable du pôle Compétences, Formation, Jeunesse du Medef** a alerté sur le besoin d'**un cadre financier pérenne et d'une vision long terme**, critiquant les ajustements budgétaires qui fragilisent une politique publique efficace, notamment pour les formations de niveau supérieur (Bac+3 et plus), vectrices de mixité et de lutte contre les inégalités. Les acteurs appellent à davantage de stabilité pour préserver un modèle qui profite à la fois aux jeunes et à l'économie.

> **AEF – 20/01/26**

RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES

La France et l'Europe font face à une pénurie sans précédent de transformateurs électriques de haute puissance, avec une **demande multipliée par quatre depuis 2019**, des **délais de livraison allongés** (jusqu'à 4 ans pour les modèles haute puissance) et **des prix doublés, voire triplés**. Cette crise s'explique par l'essor des énergies renouvelables, la décarbonation des industries (remplacement des fours à gaz par des solutions électriques), l'explosion des besoins des datacenters (notamment pour l'IA) et les interconnexions transfrontalières. **Les gestionnaires de réseaux comme RTE et Enedis**, qui prévoient d'investir 100 Mds€ chacun d'ici 2040, doivent désormais **anticiper leurs commandes sur 8 ans** et se tourner vers des fournisseurs asiatiques ou américains pour sécuriser leurs approvisionnements. Les industriels, comme Gravithy (production de fer décarboné) ou DataOne (Data Center IA), sont contraints de réservier leurs transformateurs dès le début de leurs projets, tandis que les fabricants, tels JST Transformateurs (France) ou Siemens Energy (Allemagne), investissent massivement pour augmenter leurs capacités de production. Malgré ces efforts, la filière, encore très manuelle, peine à suivre le rythme, d'autant que la standardisation des produits et l'automatisation restent limitées.

.../...

Seuls les transformateurs secs, comme ceux de Legrand, échappent partiellement à la pénurie grâce à des délais réduits (8 à 14 semaines) et une demande soutenue par le secteur tertiaire et les datacenters. Avec **172 000 transformateurs à installer annuellement d'ici 2050** pour atteindre la neutralité carbone, la tension sur le marché devrait persister.

> www.usinenouvelle.com – 23/01/26

UE-FR -En 2026, alors que les premières **flettes de camions zéro émission** arrivent sur le marché, l'Europe et la France font face à des défis majeurs pour accompagner cette transition. À l'échelle européenne, **l'IRU (International Road Transport Union), l'ACEA (European Automobile Manufacturers' Association) et Transport & Environment** alertent sur le risque de coup d'arrêt dans le déploiement des bornes de recharge et stations hydrogène, en raison de l'**épuisement du mécanisme Alternative Fuels Infrastructure Facility** (3 Mds€ investis depuis sa création). Sans prolongation ou financement alternatif avant 2028, les projets pourraient être ralenti, compromettant la transition du secteur, alors que les transporteurs et constructeurs dépendent d'une recharge fiable pour sécuriser leurs investissements. **En France, 1 170 points de recharge pour poids lourds sont déjà opérationnels**, financés par les **programmes CEE Advenir** et les **anciens appels à projets de l'Ademe**, avec une répartition inégale (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine en tête). Le programme Advenir, doté de 520 M€, vise 250 000 points de recharge (tous véhicules confondus) d'ici 2027, mais l'urgence reste de coordonner les efforts européens et nationaux pour éviter un décalage entre l'offre de camions propres et les infrastructures indispensables à leur exploitation.

> www.auto-infos.fr – 21/01/26 - www.franceroutes.fr – 15/01/26

En bref __

- **LGV Bordeaux-Toulouse : rejet du financement public-privé (PPP).** Les collectivités locales privilègient un financement 100 % public pour éviter des retards (18 à 24 mois) et des surcoûts mis en lumière par deux études indépendantes. Le projet, estimé à 14 Mds€, est déjà critiqué par des opposants pour un dépassement budgétaire de 10 % dès la phase initiale. La ligne est prévue pour une ouverture en 2032.
- **Extinction des réseaux 2G-3G prévue entre 2026 et 2029 : demande de report.** Treize fédérations professionnelles (automobile, santé, immobilier, etc.) demandent un report d'au moins 2 ans, invoquant des délais trop courts pour migrer 5,6 millions de terminaux encore dépendants de ces réseaux. L'ARCEP et le gouvernement rappellent leur absence de contrôle sur le calendrier des opérateurs. Un report nécessiterait en outre des indemnisations. Une mission sénatoriale doit rendre ses conclusions en février 2026.

> www.banquedesterritoires.fr – 14 et 22/01/26

INDUSTRIE

Dans un entretien accordé à **L'Usine Nouvelle**, Olivier Leducq, Directeur général de Tereos, ex Beghin-Say, (CA de 5,9 Mds€), alerte sur les **tensions croissantes entre compétitivité et décarbonation dans l'agroalimentaire européen**. Il pointe du doigt l'**incohérence des politiques commerciales de l'UE**, qui ouvrent le marché à des productions étrangères (Brésil, Mercosur) aux normes moins strictes, affaiblissant la chaîne de valeur locale et expliquant en partie l'affondrement de l'excédent commercial français en 2025. Face à des concurrents comme l'allemand Südzucker, Tereos pâtit aussi d'**un coût du travail élevé, d'une fiscalité défavorable et d'un manque de soutien public**. "En 2022, l'Elysée avait classé deux de nos sites parmi les 50 plus émetteurs de CO₂ en France, avec l'idée d'avoir un effet de levier en soutenant notre décarbonation. Que s'est-il passé depuis ? Rien. Nous sommes toujours dans les guichets". Son plan de décarbonation, qui s'élevait à 800 M€ sur 10 ans reste bloqué (seulement 200 M€ investis) par **des subventions insuffisantes** (limitée à 20-25 % du montant, contre 227 M€ pour Südzucker) et **une instabilité réglementaire**, comme la remise en cause de la fiscalité du bioéthanol. Résultat : **le groupe ralentit ses investissements verts** (allongés à 12-14 ans au lieu de 10) et voit **une partie de son Comex prône un freinage brutal sur la décarbonation**, faute de rentabilité et de visibilité. Malgré des engagements SBTi (Science-based Target Initiative, label de décarbonation qui se veut fondé sur la science) et des discussions avec des clients comme Coca-Cola ou Nestlé, **la valorisation du sucre décarboné (4 à 10 €/tonne) reste symbolique**. "En gros, on ajoute 4, 5, 10 € à un tonne de sucre qui en vaut 500. Le client est même sympa de nous payer ces 4 euros, car dans le fond cela lui sert à quoi ? A avoir un bout de papier qui lui dit que son bilan carbone est réduit. Or les consommateurs ne le valorisent pas. Si vous ne respectez pas vos engagements de décarbonation, vos banquiers continueront à vous financer, vos actionnaires continueront à être contents".

> www.usinenouvelle.com – 29/01/26

En 2024, **les grands ports français — Haropa Port (Le Havre-Rouen-Paris), Marseille-Fos et Dunkerque —** ont affiché une résilience remarquable, avec une **progression de leur chiffre d'affaires** (jusqu'à +7 % pour Marseille et Dunkerque) et des **investissements massifs dans la modernisation et la décarbonation**, malgré un contexte économique morose et géopolitique tendu. Bien que le trafic global ait été contrasté (+2,4 % pour Haropa, -2 % pour Marseille, +5 % pour Dunkerque), les ports misent désormais autant sur **l'industrialisation de leur hinterland (usines vertes, hydrogène, e-méthanol, recyclage)** que sur **le trafic maritime traditionnel**, avec des projets phares comme la **gigafactory de panneaux solaires Carbon à Marseille** ou les 2,6 milliards d'euros d'investissements dans la **filière lithium/hydrogène au Havre**. Cependant, ces ambitions se heurtent à des désistements industriels (Eastman, Engie, Eramet) et à une concurrence acharnée des ports nord-européens (Rotterdam, Anvers) ou méditerranéens (Tanger, Valence), où 40 % du fret français transite encore. Malgré des efforts colossaux — 1 Md€ d'investissements prévus à Marseille d'ici 2030, électrification des quais, ou digue protectrice au Havre pour optimiser le transport fluvial — **les ports français peinent à rivaliser en efficacité opérationnelle** (Marseille 354^e et Le Havre 372^e sur 405 dans le classement mondial 2023). Leur stratégie : diversifier les activités (logistique, industrie verte) et renforcer la résilience face aux crises, tout en accélérant la transition écologique pour attirer les filières d'avenir.

> Le Monde – 29/01/26

Île-de-France - **Les émissions industrielles de CO₂ ont chuté de 47 % entre 2015 et 2022**, mais cette baisse s'explique surtout par la **fermeture de sites très émetteurs** comme la raffinerie TotalEnergies à Grandpuits, la production d'ammoniac de LAT Nitrogen, et la cimenterie Calcia de Gargenville, qui représentaient à eux seuls les deux tiers de la réduction. Aujourd'hui, la région ne compte plus de grands sites industriels lourds (sidérurgie, chimie, raffinage), et **seuls 24 sites (contre 31 en 2015) sont soumis au marché carbone européen**, bien qu'ils concentrent encore 44 % des émissions industrielles. Le défi majeur pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 réside désormais dans **la décarbonation de la chaleur industrielle**, notamment pour les fours haute température (aciéries, verreries, plâtreries), encore dépendants du gaz naturel. **L'électrification** (avec des innovations comme les fours hybrides gaz/électricité testés par SGD Pharma) et **la récupération de chaleur fatale apparaissent comme les levier les plus prometteurs**, mais **se heurtent à des verrous techniques** et à la nécessité de **sécuriser des prix compétitifs de l'électricité sur le long terme**. Des acteurs comme Placo Saint-Gobain ou SGD Pharma ont fixé des objectifs ambitieux (réduction de 33 % à 65 % de leurs émissions d'ici 2030-2040), mais leur succès dépendra de leur capacité à innover et investir massivement dans des solutions bas-carbone.

> Les Echos – 18/01/26



Hauts-de-France. La réindustrialisation repose sur une stratégie audacieuse combinant **volonté politique, mobilisation du foncier, et simplification administrative** (réduction des délais d'implantation à 6-9 mois grâce à une anticipation des permis de construire et des engagements écrits de l'État). **Xavier Bertrand, Président de la Région**, mise sur des secteurs porteurs comme les **gigafactories de batteries** (avec trois usines majeures : ACC/Stellantis-Mercedes-TotalEnergies à Douvrin ; AESC/Envision pour Renault à Lambres-lez-Douai, ; Verkor à Bourbourg), représentant 2 800 emplois et 1,5 Md€ d'investissements (dont 81 M€ d'euros de la région), et **les datacenters**, avec des projets pharaoniques comme celui de Brookfield (20 Mds€ d'ici 2030) ou Data4 (5 Mds€) près de Valenciennes, visant à faire des Hauts-de-France la "vallée européenne de l'IA". Malgré des succès (sauvetage de l'aciérie Ascova) et des échecs (liquidation d'Ynsect, redressement judiciaire du verrier Arc), la région affiche une dynamique collective (formation, innovation, logistique) saluée par la Cour des comptes, tout en devant composer avec une concurrence internationale féroce et une dépendance aux acteurs asiatiques dans les batteries. Xavier Bertrand plaide pour **une décentralisation poussée (régionalisation des aides aux entreprises, double clé État/collectivités) et une gouvernance territorialisée des compétences**, tout en défendant un modèle équilibré entre attractivité économique et cohésion territoriale, face aux critiques sur un retour aux "zones prioritaires" des années 1970.

> www.banquedesterritoires.fr - 20/01/26

BATIMENT - TERTIAIRE

À partir du 1^{er} mai 2026, la **réglementation environnementale RE 2020** s'étendra à une dizaine de **nouvelles typologies de bâtiments tertiaires (crèches, Ehpad, gymnases, médiathèques, hôtels, commerces, établissements de santé, etc.)**, jusqu'alors soumis à la RT 2012, en imposant des exigences strictes sur la performance énergétique, l'empreinte carbone et le confort estival. **Un décret du 15 janvier 2026** définit les seuils à respecter pour les indicateurs clés (Bbio, Cep, Icénergie, Iconstruction, DH) et exclut les petits projets (moins de 50 m²) ou constructions provisoires. Malgré les craintes des collectivités, qui estiment le surcoût annuel à 12 M€, cette extension répond à une obligation européenne visant à généraliser la RE 2020 à l'ensemble des constructions neuves.

Consultez le [décret n° 2026-16 du 15/01/2026](#) (source : JO du 17/01/2026)

> www.banquedesterritoires.fr – www.actu-environnement.com - 9/01/26

Allemagne. Outre-Rhin, **Ikea se lance sur le marché de l'électricité** avec "Svea Strom", une offre de tarifs dynamiques 100 % renouvelables, directement indexés sur les prix de gros de la Bourse de l'électricité, une première pour le groupe à l'échelle mondiale. Réservée jusqu'ici aux grands consommateurs, cette formule vise désormais **les particuliers équipés de voitures électriques ou de pompes à chaleur**, leur permettant d'optimiser leur consommation grâce à **un compteur intelligent et une application mobile** indiquant les plages horaires les plus avantageuses (notamment lors des pics d'énergie éolienne ou solaire). Bien que le tarif de base soit attractif (5,95 €/mois pour les membres Ikea Family), l'offre comporte un risque : une facture explosive en cas de consommation aux heures de pointe. Ikea mise sur des économies potentielles allant jusqu'à 830 €/an pour un foyer de quatre personnes avec voiture électrique, mais l'offre reste surtout adaptée aux gros consommateurs. En Allemagne, où **ces tarifs dynamiques sont obligatoires depuis 2025**, Ikea s'appuie sur le suédois Svea Solar pour l'installation et la gestion technique. Un modèle déjà répandu dans les pays nordiques (plus de 50 % des Suédois l'utilisent), mais encore marginal en France, où seul **Sobry** propose une offre similaire, nécessitant un compteur Linky et une gestion active de sa consommation.

> www.lesechos.fr - 21/01/26

En bref__

- **Datacenters : opposition croissante.** Une quinzaine de projets de datacenters (sur 46 en cours) font face à des contestations locales, principalement pour leur consommation énergétique (10 GW demandés) et l'artificialisation des sols. Le manque de transparence sur leur localisation et leurs activités est aussi pointé du doigt.

> www.banquedesterritoires.fr – 14/01/26

POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT / ÉCONOMIE

Le projet de loi de simplification de la vie économique, adopté en **Commission Mixte Paritaire (CMP)** le 20 janvier 2026, suscite une vive controverse, notamment en raison de la **suppression des Zones à Faibles Emissions (ZFE)**, une mesure portée par la droite et l'extrême droite, malgré l'opposition d'une partie de la majorité présidentielle et des collectivités locales. Le texte, qui assouplit aussi le **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** en autorisant un dépassement de 20 % des surfaces urbanisables sans justification, inclut des mesures pour **faciliter l'implantation des datacenters et des infrastructures industrielles**, tout en **simplifiant les règles de commande publique**. Cependant, face aux divisions politiques et aux risques juridiques (notamment un possible rejet par le Conseil constitutionnel pour "cavalier législatif"), **le gouvernement a reporté le vote final**, espérant trouver un compromis avant les élections municipales de mars 2026. Les critiques portent sur les reculs environnementaux et l'affaiblissement des outils de lutte contre la pollution, tandis que les défenseurs du texte mettent en avant la simplification administrative pour les entreprises.

Consultez le [texte élaboré par la CMP](#) (source : www.assemblee-nationale.fr)

> Le Moniteur – 21/01/26 - Les Echos – 22/01/2026 - www.actu-environnement.com – 28/01/26

Le rapport Cadot, commandé par le **Haut-Commissariat au plan**, propose une **réforme ambitieuse des procédures administratives et contentieuses pour accélérer la réalisation des grands projets d'infrastructures** (comme l'A69, la ligne Haute-Tension dans le golfe de Gascogne, ou le CDG Express) tout en conciliant environnement et participation citoyenne. Parmi ses 39 mesures, la mission suggère de **rapprocher la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et l'Autorisation Environnementale (AE)**, en renforçant l'évaluation environnementale en amont et en actant l'absence de solution alternative dès la DUP, afin de réduire les blocages ultérieurs. Pour limiter les contentieux, le rapport préconise **un régime juridictionnel spécifique pour les grands projets** : un délai de recours contentieux de 2 mois (non prorogeable), un effet suspensif de 10 mois avec jugement en premier et dernier ressort, et la suppression d'un degré de juridiction pour gagner jusqu'à 18 mois. **Une procédure de référendum prédecisionnel** est également proposée pour corriger les irrégularités avant la prise de décision. Cependant, ces propositions, notamment la réduction des voies de recours et la cristallisation des moyens, suscitent **une vive opposition du Syndicat des Avocats de France**, qui y voit une atteinte aux droits de la

.../...



défense et une remise en cause des garanties procédurales en matière environnementale. Le gouvernement, qui prépare un projet de loi-cadre sur les infrastructures, semble prêt à reprendre rapidement ces mesures pour désengorger les tribunaux et sécuriser les projets stratégiques.

Consultez le [Rapport Cadot](https://www.strategie-plan.gouv.fr) (source : <https://www.strategie-plan.gouv.fr>)

> www.actu-environnement.com – 14 et 28/01/26

UE - Le 20 janvier dernier, la Commission européenne a présenté un "paquet cyber" visant à renforcer la cybersécurité en Europe, en intégrant une dimension souveraineté et en simplifiant la directive NSI2 (Network and Information System Security). Ce dispositif inclut une révision du Cybersecurity Act (2019) pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement des 18 secteurs critiques (énergie, santé, transports, télécoms, etc.) en éliminant progressivement les fournisseurs à "haut risque" (comme Huawei et ZTE) des infrastructures 5G, et en interdisant aux organismes de certification de valider leurs propres produits. Pour NIS2, dont la transposition en France est toujours en attente, la Commission clarifie son périmètre : 28 700 entreprises (dont 6 200 PME) bénéficieront de procédures simplifiées, tandis que 22 500 entreprises intermédiaires verront leurs obligations allégées. Les câbles sous-marins sont désormais explicitement couverts, et l'ENISA, l'agence européenne de cybersécurité, voit son budget augmenter de 75 % pour superviser l'application des règles. Parallèlement, un mécanisme de sécurité des chaînes d'approvisionnement technologiques est instauré pour évaluer les risques (espionnage, dépendances stratégiques) sur des maillons clés comme les semi-conducteurs, le cloud, ou les systèmes électriques, avec la possibilité d'exclure les fournisseurs jugés dangereux des marchés publics et des programmes européens. Ce paquet complète le Cyber Resilience Act (CRA), qui impose aux fabricants des obligations de sécurisation de leurs produits numériques entre 2024 et 2027.

> Contexte - 21/01/2026 - www.banquedesterritoires.fr – 22/01/26

En 2025, malgré un recul global de 5 % des immatriculations automobiles en France, les véhicules électriques ont connu une croissance remarquable de 12,5 %, portée en grande partie par le marché des flottes d'entreprise. Malgré un recul des immatriculation des flottes d'entreprise de 8,6 % (-10,3 % pour les véhicules particuliers ; -5,8 % pour les utilitaires), la transition vers l'électrique s'est fortement accélérée. Les mises en circulation de véhicules 100 % électriques ont bondi de 48,1 %, atteignant 18,8 % de part de marché (et près de 24 % pour les véhicules particuliers), contre 11,6 % en 2024. Les modèles phares comme le Renault Scénic électrique, la Tesla Model Y ou la Renault Mégane ont dominé les ventes, tandis que les hybrides rechargeables, pénalisés par la réglementation et le malus au poids, ont chuté de 37,5 %. Cette accélération de l'électrification s'explique notamment par l'influence croissante de l'éco-score automobile, devenu un critère clé pour les aides et la fiscalité : en 2025, 67,4 % des véhicules électriques immatriculés en flottes étaient éco-scorés, contre 50,7 % en 2024. Une transition énergétique désormais ancrée dans les stratégies des entreprises, encouragée par la réglementation et une maturité accrue des acteurs.

> www.avem.fr – 22/01/26

UE - En 2025, pour la première fois en Europe, l'électricité produite à partir de l'éolien et du solaire (30,1 %) a dépassé celle issue des énergies fossiles (29 %), selon le cercle de réflexion Ember. Le solaire, en forte croissance (+20 %), a contribué à 13,2 % de la production électrique de l'UE, tandis que l'éolien a reculé légèrement (16,9 %) en raison de conditions météorologiques moins favorables. Le nucléaire reste la première source d'électricité (23,4 %), mais son utilisation diminue depuis la sortie de l'Allemagne en 2023. Malgré ce progrès, le gaz a vu sa part augmenter (16,7 %), soulignant une dépendance persistante aux énergies fossiles et des défis pour la flexibilité du système électrique, notamment en raison de l'intermittence des renouvelables.

> Le Monde - 23/01/26

Le projet de loi relatif à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030, qui se dérouleront dans les Alpes françaises (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes), a franchi une étape décisive après une commission mixte paritaire (CMP) conclusive le 27 janvier. Le texte confirme la garantie financière des deux régions co-organisatrices et de l'État à hauteur de 75 M€ chacune pour les régions et 150 M€ pour l'État, en cas de déficit du Comité d'organisation (Cojop), dont le budget s'élève à 2,132 Mds€. Le projet valide notamment l'inclusion de Briançon comme site olympique et qui bénéficiera d'une remontée mécanique dédiée. Le texte, protégé par la procédure accélérée (sans amendement possible), doit être adopté définitivement la semaine prochaine par l'Assemblée nationale, puis le Sénat.

> La Tribune - 30/01/26

En 2025, la croissance économique française a atteint 0,9 %, dépassant les prévisions gouvernementales fixées à 0,7 %, selon les données publiées par l'INSEE. Ce résultat s'explique notamment par la vitalité de l'industrie manufacturière, portée par les secteurs de l'aéronautique et de la défense. Le ministre de l'Économie, Roland Lescure, a salué ces résultats encourageants, soulignant aussi un début d'année 2026 prometteur, grâce à la résilience des entreprises qui continuent d'investir, recruter et exporter.

> Le Figaro - 30/01/26

NOMINATIONS

- **Benoît Coquart**, 52 ans, a été élu **Président de la FIEEC** où il succède à **Laurent Tardif**.
- **Agnès Le Meil**, a été nommée **Directrice générale d'Infranum**.

> Les Echos – 20/01/2026 - dcmag.fr – 19/01/26

